



AAA802C

23h dont 3h de Coaching 1 190,00 €^{HT}

Objectifs

Acquérir la pratique de la relation bancaire avec les entreprises • Connaître les diverses structures juridiques de l'entreprise et les principales formes sociétaires • Connaître les principes fondamentaux des procédures collectives et la responsabilité des dirigeants • Comprendre les baux commerciaux, le fond de commerce et la franchise

Profil Stagiaire(s)

Conseillers en agence bancaire chargés du développement commercial ou de la relation avec les entreprises, disposant déjà d'une première expérience ou ayant suivi une formation commerciale

Profil animateur(s)

Professionnels du secteur financier, troisième cycle juridique, droit du patrimoine

Concepteur des modules

Expert du sujet et du coaching à distance



MODULES

Connaître les diverses structures juridiques de l'entreprise et de l'économie sociale

Lorsque l'on aborde le monde de l'entreprise, on s'aperçoit que ce terme recouvre des situations extrêmement variées, depuis le simple artisan jusqu'à la société cotée en bourse, sans oublier les acteurs de l'économie sociale.

Approche de l'entreprise individuelle et des formes sociétaires

Forme élémentaire pour exercer une activité essentiellement commerciale, artisanale ou agricole, l'entreprise individuelle présente des spécificités importantes qui la distinguent des formes sociétaires, représentées par les sociétés commerciales et sociétés civiles. Nous étudierons donc successivement ces deux modes d'exploitation.

Connaître les principales formes sociétaires

Les formes sociétaires civiles ou commerciales sont si variées qu'il n'est pas toujours aisé de les inventorier et d'en citer les principales particularités.

Connaître les principes des procédures préventives

Une entreprise n'est jamais à l'abri de difficultés financières. Comment les repérer, les anticiper, les détecter ? C'est le but des différentes procédures préventives.

Connaître la mise en oeuvre des principales procédures civiles d'exécution

Titre exécutoire, saisie-attribution, saisie des droits d'associés, avis à tiers détenteur... ces différentes procédures civiles d'exécution sont autant de moyens centrés sur un même objectif : recouvrer une créance, obliger un débiteur à payer ce qu'il doit. Comment s'y retrouver ?

Connaître les principes fondamentaux des procédures collectives et la responsabilité des dirigeants

Lorsqu'une entreprise est défaillante, trois types de procédures collectives peuvent être mises en oeuvre. De quelle manière ? Comment se déroulent ces procédures ? Les dirigeants peuvent-ils alors être tenus pour responsables ?

Connaître la position du banquier dans le cas d'une procédure collective

L'ouverture d'une procédure collective entraîne d'importantes conséquences pour le banquier de l'entreprise concernée : comment ses créances seront-elles réglées ? Est-il obligé de maintenir les facilités de crédit qu'il avait accordées ? Sa responsabilité civile ou pénale peut-elle être engagée ?

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr



AAA802C

23h dont 3h de Coaching 1 190,00 €^{HT}

Connaissances générales des baux commerciaux

Pour exercer son activité, un commerçant non propriétaire doit la plupart du temps disposer d'un local qu'il loue en signant un bail commercial. Comment déterminer le prix de ce bail ? Quelle est habituellement sa durée ? Des durées inférieures ou supérieures à la durée habituelle sont-elles possibles ?

Connaissances générales sur le fonds de commerce

Comme une personne physique, un fonds de commerce naît, vit puis disparaît. Quelles sont les conditions de sa naissance ? De sa disparition ? Quels sont les événements importants susceptibles d'affecter son existence ?

Connaître la franchise

La franchise est un contrat qui engage deux parties : le franchisé et le franchiseur, qui ont chacun des objectifs différents.

Connaître les principes de l'ouverture du compte courant

Les banques mettent à disposition de leurs clients plusieurs types de compte en banque adaptés à leur situation.

L'ouverture d'un compte en banque nécessite de respecter des formalités obligatoires. Les modalités sont différentes selon le statut juridique de chaque client.

Le banquier est tenu de procéder à certaines vérifications, et à défaut peut mettre en jeu la responsabilité de la banque.

Le titulaire du compte bénéficie de droits. Ainsi, il peut désigner un mandataire par procuration.

Connaître l'utilisation des espèces et des cartes par la clientèle des professionnels

Quelle est la place de la monnaie et de la carte bancaire dans la relation entre l'entreprise et sa banque ?

Pour ce qui est des espèces, la banque doit toujours disposer de fonds liquides suffisants pour faire face aux demandes de ses clients.

L'entreprise dispose également d'un choix de cartes bancaires qu'elle peut utiliser pour ses paiements. Ce moyen de paiement est réglementé par le Groupement Carte Bancaire.

Connaître l'utilisation des prélèvements et des TIP SEPA par la clientèle des professionnels

L'usage des moyens de paiement automatisé, tels que les prélèvements automatiques et les Titres interbancaires de paiement SEPA (TIP SEPA), s'est largement répandu dans le monde de l'entreprise. Ils offrent en effet une certaine facilité d'utilisation et une grande rapidité de paiement. Cependant, ces deux dispositifs comportent des limites et ne conviennent pas à toutes les situations.

Connaître l'utilisation de l'ordre de virement par les professionnels et les entreprises

Même si l'ordre de virement est peu utilisé par les entreprises françaises, il représente l'essentiel des échanges interbancaires. Dans le cadre du projet SEPA, les banques doivent mettre à disposition le virement européen à partir de janvier 2008.

Il est par ailleurs possible d'ordonner et de recevoir des virements en devises.

Connaître les différentes formes des ordres de virement pour les professionnels et entreprises

L'ordre de virement est un instrument aux multiples formes et utilisations pour les professionnels. Il présente des avantages non négligeables pour le donneur d'ordre bénéficiaire.

C'est pourquoi, a été mis en place en 1987, le virement à échéance.

Connaître l'utilisation des différents types de chèques par la clientèle des professionnels

Le chèque est l'un des moyens de paiement utilisé par les professionnels. Il en existe de divers types en fonction de leur utilisation.

Depuis 2002, tous les chèques sont échangés sous forme d'images chèques, sans circulation physique.



AAA802C

23h dont 3h de Coaching 1 190,00 €^{HT}

Connaître le paiement et l'encaissement des chèques par la clientèle des professionnels

Payer par chèque est un moyen de paiement largement utilisé par les professionnels. Leurs encaissements sont assurés par les banques du tireur et du bénéficiaire qui collaborent ensemble par le biais du système d'interbancaire des modes de paiement. Elles contrôlent plusieurs éléments tels que la provision des chèques, le respect du délai de présentation et de prescription...

Les lettres de change, billets à ordre, LCR et BOR

Les effets de commerce sont des écrits qui représentent des délais de paiement accordés par un commerçant à ses clients. Il existe trois catégories d'effet de commerce mais nous nous intéresserons particulièrement aux lettres de change et aux billets à ordre.

L'encaissement et l'escompte des effets de commerce

Les effets de commerce ouvrent droit au paiement d'une somme d'argent. Lorsqu'ils sont déposés à l'encaissement, cette somme est perçue à la date d'échéance de l'effet. Mais il est également possible de percevoir immédiatement les fonds auprès de sa banque : c'est la technique de l'escompte.

Connaître les incidents sur chèques pour la clientèle des professionnels

Les banquiers peuvent faire face à des incidents de paiement sur chèques qui sont soit à l'initiative de l'émetteur, soit du banquier du tiré, soit du banquier de l'émetteur. Dans cette session de formation, nous nous attarderons sur les chèques impayés et comment l'émetteur peut régulariser sa situation.

Connaître les incidents sur effets de commerce pour la clientèle des professionnels

Les incidents sur effets de commerce peuvent être de natures différentes. Cependant, ils doivent tous être déclarés à la Banque de France qui les répertorie dans le fichier FIBEN. Les incidents de paiement sur les effets de commerce et les chèques sont les plus répandus, mais ceux liés aux crédits bancaires sont également fréquents. Le banquier dispose de recours en cas d'impayé pour chacune de ces créances.

Connaître la problématique de la rémunération des opérations et services pour les professionnels

Les banques ont mis à disposition de leur clientèle professionnelle des services et des opérations bancaires. Étant des entreprises qui cherchent à être rentables, ces services sont payants. Bien que la rémunération de ces produits ne représente qu'une part minime de leurs revenus d'exploitation, le législateur a pris des dispositions pour les limiter et avoir une plus grande transparence de ce système.

Connaître les rémunérations des services et opérations proposées aux professionnels

Les banques sont des entreprises commerciales qui doivent dégager des profits, c'est pourquoi une grande partie de leurs services et des opérations sont facturés à leurs clients.

Connaître l'environnement technologique des relations banques entreprises

Les banques et les entreprises échangent entre elles diverses données et informations par informatique. Ces dernières années, ces échanges se sont intensifiés grâce au développement de nouvelles technologies qui permettent l'informatisation et l'automatisation du traitement des données. L'un de ces environnements technologiques est l'Échange de données informatisé (EDI).

Connaître le fonctionnement des relations banques entreprises

Les relations entre les banques et les entreprises se font par des liaisons informatiques qui sont régies par des normes techniques, des protocoles conclus entre les différents intervenants de ce système et l'EDI financier.



AAA802C

23h dont 3h de Coaching 1 190,00 €^{HT}

Connaître les fichiers BDF accessibles pour les professionnels et les entreprises

La Banque de France met à disposition des établissements de crédit, des fichiers fournissant des informations utiles sur la situation financière des professionnels et des entreprises.

Ainsi, les incidents bancaires relatifs à l'utilisation de chèquiers sont tous enregistrés et une échelle de cotation a été mise en place pour apprécier la situation économique et financière des entreprises.

Connaître et savoir comparer l'escompte, la mobilisation Dailly et l'affacturage

La mobilisation des créances d'une entreprise peut se réaliser selon trois techniques : l'escompte commercial, la mobilisation dans le cadre de la loi Dailly ou par le recours à l'affacturage.

Elles présentent chacune des avantages et des inconvénients différents pour l'entreprise.

Connaître l'objet et la détermination des crédits d'exploitation

Le cycle d'exploitation reflète les différentes phases de l'activité d'une entreprise : approvisionnement, fabrication ou transformation, commercialisation.

Ce cycle permet à l'entreprise de créer de la richesse mais sa mise en oeuvre génère des besoins financiers : achat de matière premières, dépenses liées à la production, frais de commercialisation...

Connaître les procédures de mobilisation du poste clients et les crédits de trésorerie

Pour financer son cycle d'exploitation, une entreprise a fréquemment besoin de mobiliser ses créances commerciales, c'est-à-dire de réduire l'écart entre le moment où elle réalise une vente et celui où elle en encaisse effectivement le montant.

Parallèlement à ces crédits dits de mobilisation, les entreprises peuvent également avoir recours à des crédits de trésorerie qui ne sont pas directement liés au produit d'une opération commerciale.

Comment financer le cycle d'exploitation de l'entreprise ?

Le cycle d'exploitation correspond à l'activité d'une entreprise : approvisionnement, production, commercialisation.

Ce cycle permet à l'entreprise de créer de la richesse mais sa mise en oeuvre génère des besoins financiers : achat de matières premières, dépenses liées à la production, frais de commercialisation...

En fonction de la santé financière de l'entreprise, de sa stratégie, de l'objet du financement, la banque peut proposer différents types de crédits.

Connaître les divers cautionnements

Les banques sont amenées à délivrer des cautions à la demande d'entreprises de divers secteurs d'activité :

sous-traitance du bâtiment et des travaux publics, agences immobilières, sociétés d'interim, transporteurs, avocats...

Connaître les modes de financement des investissements

Un investissement requiert la mobilisation de fonds, qu'une entreprise peut réaliser en ayant recours à ses fonds propres ou en faisant appel à un financement externe.

Selon sa stratégie globale et après analyse financière approfondie, le banquier lui proposera la meilleure solution de financement.



AAA802C

23h dont 3h de Coaching 1 190,00 €^{HT}

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est coaché par un expert Demos qui, au travers de séances de coaching téléphoniques de 30 mn, l'aide à transposer les acquis de la formation dans son cadre professionnel et personnel.

Ces séances sont planifiées lors de la prise d'inscription et sont confirmées par mail 48h avant.

La synthèse des séances est accessible uniquement via l'accès sécurisé de l'apprenant.

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Améliorer ses pratiques en matière de services bancaires aux entreprises et d'analyse du risque par un apport théorique complet et par un échange avec un professionnel confirmé